

N° 2022-094A

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FORMATION AVEC SAVOIE PREVENTION

L'an deux mil vingt-deux le 14 septembre 2022, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 8 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Monsieur Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL, VILLIEN, CHAMOUSSIN, MAIRONI-GONTHIER, PAVIET, CHENAL, GIROD-GEDDA, BERARD, ASTIER, FAGGIANELLI

MM. SPIGARELLI, BOCH, FAVRE, HANRARD, SILVESTRE, VIBERT, GENETTAZ, GOSTOLI, BROCHE, BOUTY, DUC, DUCOGNON, VILLIBORD

Absents excusés :

Mme FAVRE Marise qui donne pouvoir à M. VILLIBORD Guillaume,

Mme MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI Lucien,

Absents :

MM. MARCHAND-MAILLET et TRAISSARD.

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 2

Il est rappelé que le Conseil Communautaire a, par délibération du 6 avril 2022, approuvé le Plan Pluriannuel de Formation 2022 à 2024 qui prévoit notamment un certain de formations liées à la sécurité.

Dans ce cadre, il proposé de signer une convention avec Savoie Prévention pour l'inscription d'un agent de l'Espace Musical à la formation SSIAP1 qui propose une prestation de 1.554 € TTC pour 67 H de formation.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, autorise le Président à signer ladite convention aux conditions énoncées.

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

FAIT ET DELIBERE LE 14 SEPTEMBRE 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX